Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la santé et de la protection animales

Bureau de la santé animale

Adresse :
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Suivi par : Yann Louguet

Tél : 01.49.55.84.54
Fax : 01.49.55.43.98
Réf. Interne : BSA/YL/04-04-031
Réf. Classement :

NOTE DE SERVICE

DGAL.SDSPA/N2004-8128

Date : 3 mai 2004

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace : NS DGAL/SDSPA/N2003-8014
Date limite de réponse : 1er juin 2004

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Objet : Rapport annuel 2003 : filière porcine

Bases juridiques :

Résumé :
Cette note de service fournit le questionnaire d'enquête nécessaire à l'élaboration du rapport annuel 2003 pour la filière porcine.

Mots-clés : Rapport annuel – Porc – Sanglier - Maladie d'Aujeszky – Peste porcine classique – Brucellose porcine

Destinataires	
Pour exécution : - Préfets - Directeurs départementaux des services vétérinaires	Pour information : - Inspecteurs généraux de la Santé Publique Vétérinaire - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires - Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA

Je vous prie de trouver ci-joint le questionnaire destiné à l'élaboration du rapport annuel porcin 2003.

Un questionnaire électronique vous sera envoyé par mél en complément de ce document. Cette version électronique contiendra des indications précisant les modalités de remplissage des différents tableaux (affichage à l'écran lorsque la souris pointe la cellule à remplir).

Je vous demande de me renvoyer le rapport 2003 avant le 1er juin 2003 par courrier **et par mél**. Le fichier électronique permettra de faciliter l'exploitation des données départementales et leur synthèse dans un rapport annuel national.
Dans le cas où les rapports 2001 et/ou 2002 ne m'ont pas été transmis conformément à la note de service N2003-8014, le ou les rapport(s) concerné(s) devra (devront) être joint(s) avec le rapport 2003.

Toute difficulté rencontrée dans le remplissage de ces 13 fiches devra être signalée dans la partie "remarques" de la fiche 1. Ces remarques permettront d'améliorer les versions ultérieures du questionnaire.

La Directrice Générale Adjointe
C.V.O.

Isabelle CHMITELIN

FICHE 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

RAPPORT ANNUEL PORCIN - ANNEE :	

INSTRUCTIONS :1/ A l'aide du présent questionnaire élaborer le rapport annuel porcin 2003 (ainsi que les rapports 2001 et 2002 si ceux ci n'avaient pas été envoyés).
2/ Renvoyer par mél le fichier informatique complété : rapport 2003 (2001 et/ou 2002 le cas échéant) avant le 1er juin 2004
Destinataire du mél : cecile.carpentier@agriculture.gouv.fr

SVP, CHAMPS VERTS A REMPLIR ABSOLUMENT… AVANT DE CONTINUER !!

Date :	
N° du département :	
Téléphone :	
Télécopie :	
E-mél :	
Nom contact :	

		Boutons d'Accès
FICHE 2	Recensement des élevages de porcs	F 2
FICHE 3	Dépistage de la PPC dans les élevages de porcs	F 3
FICHE 4	Surveillance de la PPC en abattoir	F 4
FICHE 5	Contrôles des échanges intra-communautaires	F 5
FICHE 6	Contrôles à l'importation (pays tiers)	F 6
FICHE 7	Lutte contre la maladie d'Aujeszky	F 7
FICHE 8	Dépistage de la maladie d'Aujeszky	F 8
FICHE 9	Prévalence de la maladie d'Aujeszky	F 9
FICHE 10	Bilan financier de la lutte contre la MA	F 10
FICHE 11	Etablissements détenant des sangliers	F 11
FICHE 12	Surveillance PPC des sangliers sauvages	F 12
FICHE 13	Police sanitaire de la brucellose porcine	F 13

Imprimer F1

Imprimer toutes les fiches

VOS REMARQUES SVP CONCERNANT CE QUESTIONNAIRE ("ALT + ENTREE" pour aller à la ligne)